



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENTS N^{OS} 1563-03 et 1694-17

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le règlement n^o 1563-03 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement sur les ventes de garage et les ventes temporaires n^o 1563 afin de revoir le délai autorisé pour l'installation d'enseignes

QUE le règlement n^o 1694-17 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de stationnement n^o 1694 (RMH 330) afin d'ajouter des interdictions de stationnement sur les rues des Aubépines, F.-X.-Tessier, Jean-Béliveau, Phil-Goyette et Valois, retirer une interdiction de stationnement sur la rue Jacques-Plante, remplacer des interdictions de stationnement sur les rues Boileau et Saint-Joseph et ajouter une limitation de stationnement sur la rue Saint-Joseph

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 18 septembre 2017.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingtième (20^e) jour du mois de septembre deux mille dix-sept (2017).

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca